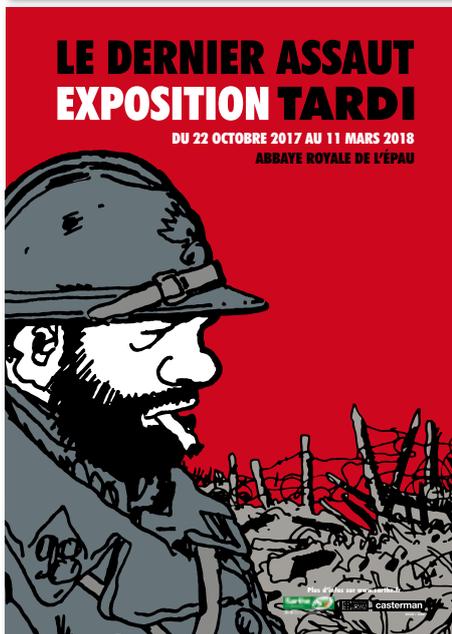


Le Bulletin

revue trimestrielle ■ décembre 2017 ■ numéro 58 ■ 4€



Après l'Assemblée Générale, au Salon Napoléon du Sénat p.6



Les dessins de Tardi dénoncent les horreurs de la Grande Guerre p.16

Qu'est devenu le mythique hôtel d'Alep où aimaient se rencontrer des membres du SJPP ? p.14



www.sjpp.fr

**Siège social :**

57 avenue des Ternes 75017 Paris

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS
Cotisation annuelle incluant
l'abonnement au bulletin : **50 euros**
Droits d'admission : 46 euros

Dépot légal 4^e trimestre 2017
ISSN 0752-3076
COMMISSION PARITAIRE 0410 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE
DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD
AVEC LA PRÉSIDENCE

vo**tre** attention svp !

Toute la correspondance doit être adressée
à la présidente,

MARIE-DANIELLE BAHISSON
13 place Masséna 06000 Nice

Photos de couverture : Michel Pourny, Casterman, Rfb.

Le Bulletin

Revue trimestrielle éditée
par le Syndicat des
Journalistes de
la Presse Périodique

Comite de rédaction

Marie Danielle Bahisson :
Directrice de la publication

Christian Valéry :
Rédacteur en chef

Jean Claude Santier :
Rédacteur en chef adjoint

René François Bizec

Jean Michel Callot

Conception graphique et réalisation
ad.com / Pierre Duplan

Impression
K / Le Perreux-sur-Marne

Règlements

Tous les règlements
par chèque à l'ordre
du SJPP doivent être
envoyés au Trésorier,
Jean-Louis Sternbach
- 138 bd Berthier 75017
Paris.

Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

Bureau du Sjpp

Marie Danielle Bahisson :
Présidente
mdbbahisson@gmail.com

Jean Pigeon :
Vice-Président,
chargé des questions juridiques
jpigeon@sfr.fr

Pierre Ponthus :
Vice-Président,
chargé des partenariats
pierre.ponthus@orange.fr

Marie Paule Bahisson :
Secrétaire Générale,
chargée des candidatures au SJPP
mariepaulebahisson@orange.fr

Jean Claude Santier :
Secrétaire Général adjoint,
chargé du site du SJPP
jcsantier@gmail.com

Jean Louis Sternbach :
Trésorier
jean_louis.sternbach@bbox.fr

Nadine Adam :
Trésorière adjointe,
chargée de l'organisation des manifestations
lemaildenadine@yahoo.fr

Conseil du Sjpp

Nadine Adam
Marie-Danielle Bahisson
Marie-Paule Bahisson
Jean Marie Baldner
Jacques Benhamou
Raymond Beyeler
Vanessa Biard
René François Bizec
Jean Michel Callot
Dominique Dumarest Baracchi Tua
Paul Dunez
Pierre Marie Jacquemin
Fabienne Leloup Denarie
Jean Pigeon
Pierre Ponthus
Jean Claude Santier
Jean Louis Sternbach
Christian Valéry

Édito



La tâche est grande,
difficile, mais passionnante. »

Notre dernière assemblée générale, dont les décisions et les rapports font l'objet principal de ce Bulletin spécial de fin d'année, a entériné la nouvelle composition du comité de rédaction de votre Bulletin, ainsi que de sa nouvelle ligne éditoriale.

L'équipe du comité de rédaction sera resserrée autour de quatre personnes, sous la présidence de la directrice de la publication, Marie-Danielle Bahisson. Euvreront, autour du rédacteur en chef, Jean-Claude Santier en tant que rédacteur en chef adjoint, en charge du site Internet, avec l'appui de René-François Bizec et Jean-Michel Callot. Je les remercie tous les trois pour apporter

leur savoir-faire et leur engagement.

Je tiens aussi à remercier au nom de tout le Syndicat, l'ancienne équipe, Marie-Odile Carpentier, Jean-Marie Baldner, Vanessa Biard et Marie-Laurence Netter, qui pendant de longues années ont assuré avec professionnalisme et engagement, l'édition et la parution du Bulletin. Avec le comité de rédaction, nous souhaitons que notre Bulletin soit encore plus interactif, plus tourné vers notre objet, et les préoccupations de nos membres en France, dans les territoires et dans le monde. Nos articles présenteront les témoignages, les expériences directes des membres du Syndicat (événements, réflexion, études, conseils pratiques, aspects juridiques de la profession, actualités...) qu'on ne peut pas toujours trouver dans d'autres supports ou qui ne sont pas facilement accessibles. Les interviews originales, quand ils présentent un intérêt pour les membres, seront naturellement les bienvenus.

Nous aurons dans chaque numéro, des rubriques régulières au sein desquelles chaque membre pourra apporter témoignage, point de vue, expertise ; ces rubriques concerneront les territoires, ou les régions, l'international et le monde,

la culture (expositions, cinéma, théâtre, littérature...), les questions relatives au droit et tout particulièrement les questions juridiques relatives au métier de journalistes. A ces rubriques s'ajouteront, comme il va de soi, les points habituels que vous retrouverez dans le Bulletin et qui concernent plus directement la vie du Syndicat : actualité des membres (ceux qui nous rejoignent, ceux qui nous ont quittés), les informations pratiques, l'agenda...

Nous comptons sur vous tous, membres du SJPP, en France et dans le monde, pour participer au Bulletin de votre association et à l'alimenter de vos écrits relatant vos expériences, de vos observations, de votre richesse.

Concernant la présentation du Bulletin, une nouvelle maquette, sera proposée à partir du premier numéro de 2018. Des réunions de travail programmées avec notre maquettiste nous permettront, j'en suis sûr, de définir les contours d'une maquette, modernisée, représentative et rajeunie.

La tâche est grande, difficile, mais passionnante.

Tout le comité de rédaction compte sur vous pour lui apporter votre contribution en lui soumettant des textes en harmonie avec la ligne éditoriale. Chaque article sera analysé par le comité de rédaction qui s'engage à répondre à chacun dans les quinze jours.

Vous trouverez donc dans ce dernier Bulletin de 2017, numéro spécial consacré à notre dernière assemblée générale, le rapport financier et le rapport moral de notre association, les statuts et une sélection des meilleures photos de nos membres présents à cette assemblée générale.

Je me joins à toute l'équipe du comité de rédaction, pour vous remercier de votre confiance, compter sur vous pour alimenter de vos articles votre Bulletin, et vous souhaiter à tous une très bonne année 2018. ■

Christian Valéry
Rédacteur en chef

www.sjpp.fr

Sommaire

Actu
Page 4

Le billet de la présidente
Page 5

Assemblée générale 2017
Page 6

Focus
Page 14

Témoignage
Page 15

À voir
Page 16

En visite
Page 18

À lire
Page 19

Actu

La vie du Syndicat / Infos pratiques

Le Bulletin

► **Textes** : ne pas dépasser 4 000 signes, espaces comprises et citer clairement les emprunts.

► **Photos** : Format Jpg en pièces jointes en 300 dpi ; indépendants des fichiers word ou documents papiers ; fournir les légendes ; s'assurer que les photos sont libres de droits, ne pas oublier le ©.

Le Site

► **Il peut être** enrichi constamment, de textes (non limités) et de photos (©obligatoire) : il informe des publications et actualités des adhérents et publie des articles séparément de la parution du *Bulletin*. Les contributions sont examinées et traitées par le Comité de rédaction. Pour publier, envoyer les textes et photos à contact@sjpp.fr

Contacts

► **En cas de perte** de votre carte, la demande doit être faite auprès de notre Secrétaire général adjoint, M. Pierre Ponthus, en joignant un chèque de 10€ à l'ordre du SJPP.

M. Pierre Ponthus
75 avenue de Suffren
75015 Paris
pierre.ponthus@gmail.com

Cotisation

► **N'oubliez pas** de régler votre cotisation pour l'année 2017, d'un montant de 50 € à l'ordre du SJPP. Veuillez l'adresser à notre Trésorier, **M. Jean-Louis Sternbach**
138 bd Berthier
75017 Paris.

jean_louis.sternbach@bbox.fr

Adhésion

► Les informations sur le formulaire de **Demande d'adhésion** à remplir et les conditions de recevabilité des dossiers figurent sur le Site de notre Syndicat, www.sjpp.fr à la rubrique Le Syndicat puis Adhérer.

► Les demandes d'admission au Syndicat sont à envoyer à la Secrétaire générale, **Mme Marie Paule Bahisson**, 62 bis rue de la Tour 75116 Paris.
mariepaulebahisson@orange.fr

► Les dossiers incomplets ne sont pas recevables. Merci de veiller à respecter toutes les conditions exigées. Selon nos Statuts, les dossiers sont d'abord examinés par le Bureau et ensuite soumis à l'approbation du Conseil

Disparition de Jean-Claude Lachnitt.

Ce 8 septembre 2017, nous étions plus d'une quarantaine de personnes émues à la cérémonie religieuse en l'église St Pierre du Gros-Caillou à Paris, pour les funérailles de Jean-Claude Lachnitt. Décédé à 88 ans et pour moi un ami de toujours, dans l'ambiance napoléonienne comme au SJPP.

Mon ex-professeur Jean Tulard mais aussi un de mes compagnons d'études avec lui, l'historien Eric Ledru, qui avait les larmes aux yeux, comme les représentants du Souvenir Napoléonien, ou ceux de la Fondation Napoléon (dont son président Victor-André Masséna prince d'Essling) et de l'Académie du Second Empire où il eut des responsabilités importantes, tous nous partagions la peine de la famille.

Il était extrêmement cultivé, à la fois discret de manières et vif d'esprit; il aimait l'Histoire; et le Maroc où il séjournait par périodes jusqu'à ce que la maladie l'en empêche. Son abord aimable, son esprit raffiné et érudit, vont me manquer. ■

Dominique Dumarest-Baracchi Tua

Le billet de la présidente

Intervention du vice-président / président par intérim:

Cher(e)s adhérents et ami(e)s du SJPP,
A notre Assemblée générale du SJPP le 9 juin, notre Présidente a été réélue avec un nouveau Conseil Syndical et un Bureau renouvelé.

Notre Présidente : Marie Danielle Bahisson, avant de partir pour quelques semaines de soins, nous a laissé une feuille de route d'ici fin 2017 avec plusieurs manifestations dont la visite de France Télévisions, organisée par notre confrère Jean Claude Santier, le mardi 4 octobre au matin qui fut riche en contacts avec les Journalistes des chaînes 2 et 3, avec une présentation du journal Météo sur la 3 par Fabienne Amiach, le débat du jeudi 9 novembre autour de l'intervention d'Alain Rodier directeur de recherche au sein du Centre Français de Recherche sur le Renseignement, sur le thème : « Chaos au Moyen Orient » dont l'organisateur est notre confrère : Jean Michel Callot : (jm-callot@orange.fr)

le diner débat du lundi 18 décembre, avec l'intervention de Christian Pierret, ancien Ministre et auteur de

« Réinventer la Social-Démocratie » organisé par notre confrère : Jacques Benhamou (jacquesbenhamou2@gmail.com), qui se tiendra au restaurant le Cosy, 5 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Cette réunion sera, comme à notre habitude, celle de notre remise de cartes pour l'année 2018.

A ce sujet, vous devez envoyer le plus tôt possible votre cotisation de 50 € à l'ordre du SJPP à notre Trésorier : Jean Louis Sternbach, 138 boulevard Berthier, 75017 Paris.

Vous devrez joindre également un chèque de 35 € à l'ordre du SJPP pour le paiement de ce diner du 18 décembre pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient participer à cette grande soirée de détente.

Nous souhaitons tous un prompt rétablissement à notre Présidente Marie Danielle Bahisson et restons à votre écoute. Très cordialement. ■

Pierre Ponthus
(pierre.ponthus@orange.fr)
Vice-Président
Président par Intérim

Votre bulletin par courriel

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, au format pdf, merci d'adresser un courriel à Ad.com à l'adresse suivante : a.duplan@free.fr



9 juin 2017

Assemblée Générale
2017

Dans les Salons Napoléon du Sénat



Le nombre requis de membres présents ou représentés étant satisfait, un secrétaire de séance nommé, l'Assemblée Générale s'ouvre par l'allocution de la Présidente, Madame Marie Danielle BAHISSON.

La Secrétaire Générale lit le rapport moral. Étant en fin de mandature, elle en profite pour faire le bilan de l'action menée par le conseil d'administration et le bureau : évolution de la revue, création du comité de rédaction, création du site internet, organisation de 3 repas-rencontres par an. Suite aux démissions de M.O. Carpentier en tant que rédactrice en chef et J.M. Baldner en tant que responsable du site internet, des candidatures ont été adressées à la Présidente, le bureau a désigné C. Valéry comme rédacteur en chef, J.C. Santier acceptant de l'assister et de prendre en charge le site. Les personnes souhaitant rejoindre le comité de rédaction sont appelées à prendre contact avec le rédacteur en chef, Jean Pigeon, avec l'aide de quelques

contributeurs a pu rédiger un règlement intérieur complétant les statuts, règlement adopté conformément aux statuts par le conseil d'administration lors de sa dernière réunion.

L'AG se poursuit par la lecture du rapport financier du Trésorier, Monsieur Jean-Louis Sternbach. Les finances du SJPP sont bénéficiaires avec 8550€ de recettes et des dépenses de 7417€. Elles ont permis l'édition et l'envoi des 4 numéros de la revue, la confection des cartes des membres, l'organisation des soirées. Monsieur Pigeon, Vice-Président, présente le règlement intérieur. Certains membres du syndicat interprètent comme trop restrictifs certains articles. La Secrétaire Générale regrette que ces voix discordantes n'aient pas jugés utiles de se manifester pour aider Jean Pigeon lors de l'élaboration malgré des demandes répétées depuis plusieurs années tant dans le journal que lors des AG. Le formalisme d'adoption du règlement

intérieur étant assez léger, la Présidente précise qu'il reviendra au prochain conseil d'administration d'effectuer d'éventuelles modifications.

Les rapports moraux et financiers sont votés à l'unanimité moins une abstention représentant 2 voix.

La Présidente lit la liste des membres s'étant portés candidats à un poste d'administrateurs : Nadine Adam, Marie-Danielle Bahisson, Marie-Paule Bahisson, Jean Marie Baldner, Jacques Benhamou, Raymond Beyeler, Vanessa Biard, Jean Michel Callot, Dominique Dumarest Barrachi Tua, Paul Dunez, Pierre Marie Jacquemin, Fabienne Leloup Denarie, Jean Pigeon, Pierre Ponthus, Jean Claude Santier, Jean Louis Sternbach, Christian Valéry.

Cette liste étant adoptée par l'AG, elle constitue donc le nouveau Conseil d'Administration.

L'ordre du jour achevé, la Présidente clôture l'AG. ■

Rapport moral (secrétaire générale)

Chers amis,

Voici donc un tour d'horizon du SJPP et de ses principales activités lors du dernier exercice et de la mandature qui s'achève. Tout d'abord, je tiens à remercier notre Présidente grâce à qui nous nous retrouvons dans ces salons prestigieux.

Le Bureau du SJPP s'est réuni tous les 2 mois afin de régler les affaires courantes. Le Conseil Syndical, quant à lui, s'est réuni à 3 reprises avec pour principales tâches l'orientation de la revue et du site internet et l'organisation d'un voyage à Rome.

Vous avez apprécié les 4 numéros de notre revue parus durant le dernier exercice. Le souci du bureau et du conseil a été de faire que la revue de notre syndicat. Vous pouvez voir la différence entre le premier numéro paru sous la Présidence de MD Bahisson et le dernier. Pour cette évolution de la revue, comme pour le site internet, qui permettent au maximum de nos membres de s'exprimer, il me sera permis de remercier le travail du bureau et du CA. Marie Odile Carpentier a présenté sa démission du poste de rédactrice en chef, il y a quelques semaines. Deux candidats à sa succession se sont présentés, conformément aux statuts et au règlement intérieur, le bureau a procédé à la nomination du rédacteur en chef, Monsieur C. Valéry

assisté de J.C. Santier.

Le comité de rédaction, qui existe depuis la présidence de Marie Danielle Bahisson, sera remodelé en fonction des propositions du rédacteur en chef, il conviendra au conseil syndical de confirmer ce nouveau comité ainsi qu'un nouveau responsable du site conformément aux statuts et au règlement intérieur.

Les Animations. Depuis quelques années, outre son Assemblée Générale, grâce au dynamisme de son bureau et du conseil syndical, le SJPP organise 2 réunions permettant de resserrer les liens entre les adhérents. En 2016, la soirée de rentrée n'a pas été organisée pour permettre la réalisation d'un voyage à Rome dont le programme avait été proposé par D. Dumarest Baracchi. Malheureusement, ce projet n'a pu se concrétiser faute de participants. A voir si la date, la destination, le programme en ont été la raison.

La réunion de fin d'année nous permet remettre les cartes d'adhérents. Cette année, le Bureau a été à l'initiative d'une tombola gratuite qui a permis d'animer la soirée et a rencontré un franc succès. Peut-être, une action à répéter si bien entendu, certains d'entre nous sont prêts à s'investir dans l'organisation et la recherche de lots.

Ce soir, nous nous retrouvons dans le cadre prestigieux du Sénat, grâce à l'intervention de notre Présidente que je remercie. D'autre part, vous avez noté que grâce à la bonne gestion de notre trésorier Jean Louis Sternbach, le conseil syndical, sur proposition du Bureau, a décidé que le SJPP prenne à sa charge une partie du coût de ce dîner afin qu'il ne représente pas un frein à nos retrouvailles.

Pour toutes ces manifestations, je voudrais remercier Nadine Adam. Nadine sait toujours trouver une décoration en lien direct avec nos événements, elle se dépense sans compter pour que les événements du SJPP soient une réussite. Pierre Ponthus, Secrétaire général adjoint, a lui aussi œuvré dans ce sens et donc merci à lui.

Notre conseil syndical et le bureau ont accepté, après examen des dossiers complets, de nouveaux adhérents. Je vous rappelle l'importance de présenter des dossiers de candidature complets, faute de quoi ils ne peuvent être étudiés même si ce sont des candidatures intéressantes. Le conseil syndical a ouvert les portes de notre syndicat à des membres venant de la presse d'entreprise, de la photographie ou de l'internet. Aussi n'hésitez pas à présenter des candidatures venant de ces domaines. Une fois de plus, Jean Pigeon, Vice-Président, a réalisé un important, voire titanesque, travail en s'attelant à la rédaction du règlement intérieur à partir des propositions que vous lui avez fait parvenir. Le conseil syndical, comme le stipulent les statuts, à adopter ce règlement en avril dernier. Pour l'essentiel, ce règlement a été adopté à l'unanimité des syndics présents ou représentés seul un article a été adopté à la majorité et aucun n'a été rejeté. Bravo Jean, pour ce travail de consensus dont tu vas nous parler dans quelques instants.

Pour conclure ce rapport moral, merci à tous les adhérents du SJPP et spécialement à ceux qui ont pu se rendre disponible ce soir ou se faire représenter, merci ■



9 juin 2017

Assemblée Générale
2017

Rapport Financier

Chers confrères

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan financier pour l'exercice 2016, dont vous trouverez le détail ci-dessous. La situation financière étant bénéficiaire m'a permis de proposer une prise en charge d'une partie du prix du diner afin de nous retrouver plus nombreux dans ce cadre prestigieux qu'est le Sénat.

Remarque : Je vous demanderai de régler votre cotisation 2018 au plus tôt pour éviter un échelonnement dans l'année. Merci à vous tous. ■

Jean-Louis Sternbach
Trésorier

Bilan financier du 1er janvier au 31 décembre 2016

DEPENSES		RECETTES	
Édition de 3 Bulletins	2400,00 €		
Expédition, frais postaux	515,00 €		
Fabrication cartes de presse	243,00 €	Cotisations	6100,00 €
Envois divers	470,00 €		
Frais d'administration	807,00 €		
Frais de représentation	140,00 €		
Site du Sjpp	164,00 €		
Frais exceptionnels	105,00 €		
Frais financiers	51,00 €		
2 dîners	2520,00 €	Dîners	2450,00 €
TOTAL	7415,00 €	TOTAL	8550,00 €
SOLDE	1135,00 €		



Intervention du vice-président en charge de la rédaction du règlement intérieur

Merci Marie-Danielle, de me donner la parole.

Ainsi que notre Présidente vous l'a annoncé, j'ai été chargé d'écrire le Règlement Intérieur prévu à l'article 28 de nos statuts.

Il s'est agi là d'un travail collectif, réalisé par les membres du Bureau, je tiens à le souligner.

Ce règlement intérieur consiste très précisément en 4 articles et, après approbation, chacun de vous recevra un exemplaire de la version définitive.

Des conditions d'âge sont désormais requises pour être éligible au Conseil Syndical et, des conditions de durée d'exercice le sont aussi pour les membres du Conseil qui désirent être élus au Bureau.

Par ailleurs, un article précise ce qui constitue l'activité tant du Conseil que du Bureau et mentionne l'exigence de la présence aux réunions tant de l'un que de l'autre.

Enfin, un article a trait aux diffusions du Syndicat : bulletin, annuaire et innovation non prévue aux statuts, au site Internet.

A noter que les conditions d'âge ont fait l'objet de remarques d'un certain nombre de membres présents à l'Assemblée Générale. Un nouveau vote sera donc nécessaire, après une réunion du Conseil Syndical, fixant de manière définitive le contenu du règlement intérieur. ■

Jean Pigeon
Vice-Président

Règlement Intérieur

L'article 28 des statuts prévoit qu'un règlement intérieur arrête les conditions de détail propres à assurer leur exécution. Les quatre articles suivants du Règlement Intérieur ont donc cet objet.

Article 1 : Carte de presse

Les membres du SJPP reçoivent une carte d'identité délivrée annuellement après règlement de la cotisation annuelle.

En cas de perte ou de vol de cette carte, son remplacement donne lieu à la perception d'une cotisation dont le montant est actualisé lors de l'Assemblée Générale qui se tient annuellement.

Article 2 : Elections et Eligibilité du Conseil et du Bureau

Pour être éligibles au Conseil Syndical, les membres du Syndicat tels que définis aux articles

4 et 5 des Statuts doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Etre âgés de plus de 18 ans
- Etre à jour de ses cotisations

Le Président du Conseil Syndical est élu par les membres du dit Conseil, ainsi que les autres Membres du Bureau : les deux Vice-Présidents, le Secrétaire Général, le Secrétaire Général adjoint, le Trésorier Général, le Trésorier Général adjoint.

Pour être élu au bureau, il faut avoir effectué au minimum, un mandat complet de syndic.

Le Président du Conseil Syndical doit avoir des compétences reconnues pour assumer ses fonctions. Il ne doit pas être âgé de plus de 70 ans lors de sa première élection.

Son mandat peut être renouvelé deux fois consécutives.

A l'issue de 3 mandats, il sera nommé Président d'Honneur.

Pour être élu, et parmi les compétences qui doivent être les siennes, il y a lieu de considérer son ancienneté professionnelle dans la direction d'un organe de Presse, par exemple, ou toute autre responsabilité jugée intéressante pour le Syndicat.

Article 3 : Activité du Conseil et du Bureau

Le Conseil Syndical tient 3 réunions par an faisant l'objet d'un procès-verbal, rédigé par le Secrétaire Général. En cas de nécessité, une ou plusieurs réunions intermédiaires, avec un objet particulier, peuvent être tenues à la diligence du Président du Conseil Syndical.

En outre, en sus des fonctions de certains membres du Bureau, les administrateurs peuvent se voir confier des tâches ou missions spécifiques, telles que la création et l'entretien de relations avec des organes de Presse ou des professionnels de Presse. Ces fonctions sont gratuites sauf à défrayer les administrateurs en question des frais engagés. (cf article 7 des statuts).

La date de réunion de chaque conseil est fixée collectivement lors de la réunion précédente.

Les syndics s'engagent à assister aux 3 séances annuelles du Conseil et à l'Assemblée Générale. Après 3 absences successives non justifiées, le Conseil syndical sera en droit de considérer le syndic comme démissionnaire et de pourvoir à son remplacement par provisoire jusqu'à la fin du mandat par appel à candidatures examinées en conseil.

Article 4 : Les diffusions du Syndicat

Le bulletin

Le bulletin est diffusé à chacun des membres du Syndicat ainsi qu'à tout organisme ou personne si le Conseil en a convenance.

Seuls les adhérents du SJPP peuvent publier des articles dans le bulletin, sauf cas exceptionnel soumis au bureau. Les frais occasionnés par le bulletin (impression, diffusion...) doivent être en rapport avec les ressources permanentes du Syndicat, et ne sauraient les

obérer en aucun cas. Ils ne peuvent pas être supérieurs à la moitié des recettes de l'année précédente.

Tout article jugé comme relevant de publi-rédactionnel et autorisé par le bureau fera l'objet d'une facturation dont le montant sera soumis à une tarification chaque année à l'Assemblée Générale.

Le bulletin est administré par un Comité de Rédaction, dont les membres sont nommés par le Conseil Syndical sur dossier fourni par chaque postulant. Le Comité de Rédaction est dirigé par un Rédacteur en Chef, nommé par le bureau pour un mandat de 3 ans renouvelable deux fois.

Le Directeur de la Publication est le Président du SJPP. A ce titre, toute publication doit lui être soumise au préalable.

Il est précisé que la fonction de Rédacteur en Chef est exclusive de toute autre fonction autre que celle de Syndic.

Il a obligation de participer aux réunions de bureau. En cas d'empêchement, il peut se faire représenter par un membre du Comité de Rédaction.

Le Site internet:

Le Conseil Syndical nomme le responsable du site internet, qui doit être obligatoirement syndic.

Le site comprend les informations relatives au Syndicat (admissions, etc.). Il publie entre autres, le contenu de chaque numéro du Bulletin, et l'annuaire. Toute autre publication doit être soumise au Bureau du Conseil.

Les frais générés par le site ne peuvent dépasser 5 % des recettes du SJPP de l'année précédente.

L'Annuaire:

Un annuaire reprend la liste des membres du SJPP, du Conseil Syndical et du Bureau. L'inscription dans l'annuaire est obligatoire : noms et adresses mails. Il fait l'objet d'une publication annuelle sur papier, remise chaque année à l'Assemblée Générale. Il sera également publié sur le site du SJPP. ■

9 juin 2017

Assemblée Générale 2017



1. Caroline Sternbach, René-François bizec, Jean-Michel Callot.
2. Cocktail debout Mathilde Lecaillon, René-François Bizec, le Professeur.
3. Vanessa Biard, Paul Dunez.
4. Intervention de la Présidente.
5. Raymond Beyeler, Jean-Louis Sternbach.
6. Marie-Danièle Bahisson, la Présidente et le Vice Président Pierre Ponthus.
7. Nadine Adam, Jean Pigeon.
8. Vue générale de l'Assemblée, Nous votons.
9. Les vestales.
10. Jean Pigeon, Marie-Danièle, Jean-Claude Santier.



9 juin 2017

Assemblée Générale 2017



- 1. Les hommages de Jean Pigeon.
- 2. Le prestige de l'Empereur.
- 3. Très attentifs.
- 4. On plaisante...
- 5. Et on lève son verre !
- 6. La Présidente, le vice-Président et Paul Dunez.
- 7. Jean-Claude Santier veille sur la table de la Présidente.
- 8. Dialogue entre Jean-Michel Callot et la Marie-Danièle Bahisson.
- 9. En grande discussion...

Photos : Michel Pourmy

Focus

Au bar de l'Hôtel Baron à Alep

Que sont devenus nos souvenirs d'antan ? Les souvenirs des trois lascars, membres du SJPP, qui aimaient siroter leur cognac (un terrible cognac arménien !) au bar du mythique Hôtel Baron d'Alep, maintenant que la guerre civile syrienne a tout ravagé.

Il n'y a pas si longtemps, Jean-Michel Calot aimait y conter sa petite enfance passée à Homs. L'ami et confrère est depuis lors un passionné de l'Orient complexe. Plus qu'ailleurs, c'était au Bar du Baron qu'il aimait la partager avec ses commensaux. Et, pour boire ses paroles, Jean-Louis Sternbach, notre trésorier, avait l'habitude de se caler dans un fauteuil prédestiné, celui que le barman avait placé sous l'addition laissée sans paiement par Lawrence d'Arabie après sa dernière nuitée à Alep.

Une autre fois, c'était René-François Bizec qui levait toast sur toast pour encourager le conteur et les anciens à se souvenir de la proclamation de l'indépendance de la Syrie par le roi Fayçal depuis le balcon de sa chambre n°205 ; c'était en 1920 : l'Hôtel Baron et son bar sont lieux historiques ! Le Général de Gaulle lui-même y résida pendant la guerre, alors que le pays était encore sous le tumultueux et meurtrier mandat français (1920 - 1945). La veille de son arrivée, on s'aperçut qu'aucun lit n'était assez grand pour l'accueillir ! On requit alors de toute urgence un menuisier du Souk afin de confectionner une couche à ses dimensions, un lit immense. Le meuble, hideux, incasable, fut récupéré par les diplomates puis installé à Beyrouth et finalement occupé par... Jean-Michel Calot alors inscrit au lycée de la capitale libanaise !

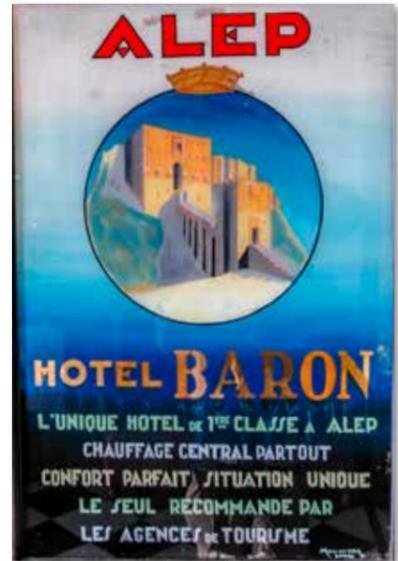
Bien avant que notre trio de confrères n'ait l'âge de prendre leurs habitudes au bar mythique du Baron, un petit événement de guerre secrète y faillit tourner à l'aigre. Le conflit mondial était à peine terminé que la guerre des espions envenimait jusqu'aux conversations du bar. En ces

temps troubles, une princesse kurde yézidie, venant d'Irak, s'invita au Baron avec une idée subversive : elle proposait aux Français, alors en bisbille avec les Anglais pour le contrôle de la région, de soutenir une révolte yézidie contre ces derniers ; ils tentaient, il faut le dire, de mettre par tous les moyens, des bâtons dans les roues de la tutelle française.

Mais la Perfide Albion avait ses espions parmi le personnel du bar du Baron. Ils donnèrent l'alerte ; le gouvernement de sa Majesté protesta auprès du Haut-Commissariat français à Beyrouth et la tentative de déstabilisation, bien orientale, avortera. Bien sûr, les français prétendirent n'être au courant de rien et les anglais blâmèrent « leurs officiers de renseignement un peu impulsifs ». Sacrés barmans, ils portèrent le chapeau ! L'affaire s'arrêta là ; la belle princesse quitta l'hôtel Baron et, selon une certaine tradition du lieu, elle laissa sa note à ... l'administration française.

Ce n'était pas la moindre contradiction que de vivre par procuration, bien calés dans les profonds fauteuils défraîchis du bar légendaire, les aventures mouvementées des « héros positifs » qui séjournèrent dans ces lieux. Il fallait le délicieux héroïsme des piliers de bar pour écouter de la bouche des serveurs les récits des Gagarine, des Charles Lindbergh... Les journalistes, les écrivains, auraient tant aimé quant à eux, y rencontrer Agatha Christie lorsqu'elle écrivait ici « Le Crime de l'Orient Express ». L'un d'entre nous – on ne le citera pas – avait même un vrai penchant pour s'imaginer dans la peau de l'agent-double britannique Kim Philby qui se cacha au Baron avant d'être exfiltré vers l'URSS !

Lors de nos derniers séjours au Baron, quelques semaines avant le déclenchement de la guerre civile, l'hôtel n'était plus d'un grand confort, avouons-le. Près du musée archéologique, il était bien situé, certes mais nous hésitions à y loger nos



exigeantes épouses ! Mais on ne pouvait imaginer d'avoir à inscrire sur son étroite façade, en lettres invisibles, le sinistre slogan de mai 1968 : « ici, bientôt, de charmantes ruines ».

Deux ans après le début des hostilités entre factions musulmanes, Alep était en ruines. Le bâtiment du Baron construit en 1909 cependant tenait encore debout, transformé en asile pour réfugiés. Triste destin pour un établissement créé par un arménien pieu en pèlerinage vers Jérusalem qui pestait contre l'inconfort des caravansérails ottomans de l'époque. « Confort et dignité », voilà les deux principes énoncés par son fondateur qui firent la réputation du Baron. Ses descendants, les frères Mazloumian, les ont maintenu jusqu'à la fin de l'enseignement. « Baron » ne signifie-t-il pas « Monsieur » en arménien ?

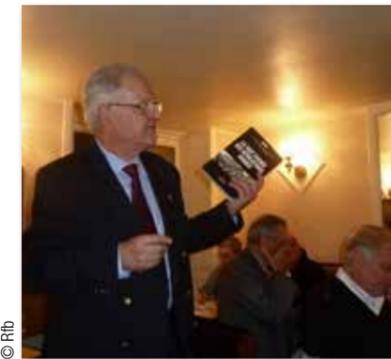
Aux dernières nouvelles (janvier 2017) le Baron est toujours debout malgré la mitraille et la chute d'un obus sur son toit. Mais Alep n'est plus la ville prospère et d'apparence calme, où tous les trois nous aimions revivre, un verre à la main, les aventures levantines des gloires du siècle passé. Trois journalistes nostalgiques, fascinés par cet « Orient complexe vers lequel nous avons vogué avec des idées simples ». ■

Jean-Louis Sternbach, Jean-Michel Calot, René-François Bizec

Témoignage

“Chaos au moyen-orient, vérités, mensonges, manipulations”

La première conférence du Club de Géopolitique du SJPP.



Le 8 novembre dernier a été l'occasion d'entendre Alain Rodier exposer ses vues très renseignées sur la situation au Moyen Orient. Pour le lancement du Club nous avions prévu un sujet « fort » et actuel : « Chaos au Moyen-Orient, mensonges et manipulations », excellemment traité par notre invité, Alain Rodier.

Rodier, bien connu des téléspectateurs, nous a présenté en premier le Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R) dont il est directeur de recherche chargé du terrorisme et de la criminalité organisée. Le CF2R est un « think tank » totalement indépendant qui abrite d'anciens officiers du renseignement, des policiers, magistrats, diplomates, universitaires, politologues et industriels.

Carte géographique en main Rodier nous a fait tout d'abord un tour d'horizon de la situation militaire sur le théâtre Syrie-Irak puis développa quelques considérations géopolitiques sur les objectifs des acteurs et des projections, bien incertaines, sur l'avenir.

L'Etat islamique (DAESH) est main-

tenant vaincu en tant que proto-état - organisé sur le modèle de l'ex union soviétique - et a perdu ses ressources financières. De nombreux combattants ont été tués, les rescapés sont « retournés dans le désert » et restent extrêmement dangereux car ils peuvent revenir à des moyens plus basiques comme la guérilla et le terrorisme.

La reprise de Mossoul en Irak a été obtenue par les forces kurdes Peshmergas, secondées par les forces irakiennes et les milices chiïtes, les Pasdarans iraniens, avec l'appui aérien de la Coalition (Etats Unis, France et Royaume Uni).

Raqqqa a été reprise par les Kurdes syriens les Forces Démocratiques syriennes, FDS, appuyées par l'aviation de la Coalition.

Enfin très récemment est tombée Deir Ez-Zor, la dernière ville de Daesh, reprise par les forces syriennes du régime avec l'appui des Russes (qui ont perdu un général dans la bataille) et de leurs alliés iraniens, les Pasdarans et le Hezbollah libanais.

Les Kurdes syriens se sont courageusement battus à la fois contre Daesh (reprise de Kobané) mais aussi pour être reconnus internationalement. Leur espoir était de créer une zone kurde continue le long de la frontière turque afin de rejoindre le Kurdistan irakien déjà fortement autonome. Malheureusement pour eux, cet espoir de « grand Kurdistan » indépendant est totalement anéanti par la maladresse du chef du Kurdistan irakien Massoud Barzani. Le référendum d'indépendance qu'il a récemment organisé a en effet déclenché l'ire des gouvernements irakiens, turcs et de la communauté internationale.

Le régime syrien et ses puissants alliés

russe et iranien, après la reprise de Deir Ez-Zor, ont repris l'initiative. Les Russes sont les grands gagnants après leur coup de maître organisant les négociations d'Astana au Kazakhstan créant quatre zones de « désescalade » dans l'ouest de la Syrie, libérant ainsi l'armée syrienne pour reconquérir le reste du pays. Les Russes sont maintenant durablement implantés en Syrie, ayant leur accès aux « mers chaudes » grâce à leur base maritime de Tartous, louée à la Syrie pour 49 ans. L'Iran a aussi accru son influence et ses positions ayant des gouvernements amis en Irak, en Syrie et au Liban, voire à Bahreïn et au Yémen sans parler des accords avec le Qatar pour l'exploitation du gaz.

La Turquie, satisfaite de l'échec du « grand Kurdistan » semble prendre du recul et se préoccupe plutôt de contrer le risque de terrorisme islamique (et kurde ?).

L'Arabie Saoudite semble hors-jeu ; elle est surtout occupée à gagner une guerre contre le réticent Yémen. Cependant l'ascension fulgurante du nouveau prince M. Bin Salman (MBS) et sa révolution religieuse et sociétale pourrait rebattre les cartes.

Il faut enfin constater l'affaiblissement, une fois de plus, des Américains, qui n'ont jamais compris le Moyen Orient. Leur engagement principal est la protection d'Israël qui se satisfait assez bien du chaos actuel où, vous l'avez remarqué, personne ne parle des Palestiniens !

A plus long terme Rodier pense que l'Irak et la Syrie deviendront des Etats fédérés, aux liens très lâches, recentrés sur leurs communautés ethniques et religieuses. ■

Jean-Michel CALLOT

À voir



Le dernier assaut Exposition Jacques Tardi

Chateaubriand dans la préface de 1836 des « Mémoires » écrivait : « l'histoire n'est point un ouvrage de philosophie, c'est un tableau; il faut joindre à la narration, la représentation de l'objet, c'est à dire qu'il faut dessiner et peindre; il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions ». Le Département de la Sarthe l'a bien compris en accueillant à l'Abbaye de l'Épau, l'œuvre de l'un des plus grands auteurs de la bande dessinée française « Le Dernier Assaut », de Jacques Tardi. L'abbaye, lieu de mémoire de l'histoire de la France, est un écran idéal pour transmettre aux jeunes générations le traumatisme que fut la Première Guerre Mondiale : les dessins magistraux de Tardi sont autant de témoignages « fictifs » sur les destins des hommes et femmes qui ont traversé la

Grande Guerre, au front et à l'arrière, en France ou ailleurs. Cela fait du Dernier Assaut une œuvre humaniste et consciente qui tout au long de l'exposition est donnée à voir sous de multiples formes (rencontres, spectacles musicaux, affichages...) Au-delà de la sa vision sociale, Tardi, et c'est son premier désir, exprime une réflexion sur la paix et l'action de ceux qui l'ont défendue avant, pendant et après le conflit. Jacques Tardi a passé son enfance dans l'Allemagne de l'après-guerre où son père était militaire de carrière. Il dessine sa première bande dessinée dès 1958 puis fait ses débuts au magazine Pilote en 1969. Les célèbres « Aventures d'Adèle blanc Sec » - adaptée au cinéma par Luc Besson en 2010- ont été publiées de 1976 à 2007 chez Casterman et le périodique « A Suivre ». La Première Guerre Mondiale est un événement

omniprésent dans l'œuvre de Tardi qui dessine en partie pour combler l'absence de transmission par l'Éducation Nationale de l'histoire de ce que les enfants l'appelleraient aujourd'hui « La Guerre des Vieux ». En 2012 et 2014, il publie « Moi, René Tardi, prisonnier de guerre au Stalag II B », à partir des souvenirs de captivité de son père pendant la Seconde Guerre. Il travaille encore sur cette série ! Au-delà des représentations des horreurs du front, Tardi porte un regard radical sur une société en conflit. « Adieu Brindavoine », c'est la guerre des tranchées ; « Putain de Guerre » et le récent « Le Dernier Assaut » sont autant de récits qui retracent l'aventure de simples citoyens, issus de l'Europe et du monde, fauchés ou traumatisés par la guerre. Sous ses coups de crayon les personnages se révèlent être parfois des

anti-héros, souvent des victimes du système, envoyés au front par les politiques pour « engrosser » les Krupp, les Schneider, tout ce monde qui vit de la guerre, comme il aime à le souligner. Jacques Tardi et son épouse Dominique Grange partagent en effet la dénonciation du choc traumatique occasionné par la monstrueuse saignée guerrière pour les seuls intérêts des vampires industriels et autres groupes capitalistes qui se sont nourri des retombées du conflit.

Pas une famille n'a échappé à ce choc ; des millions de morts, de blessés, d'amputés, de mutilés, de gueules cassées. C'étaient des hommes jeunes, courageux ou trouillards, costaux ou malingres, fiancés, mariés, déjà pères de famille, fils de prolos, étudiants, petits fonctionnaires, ouvriers, mineurs de fond, sidérurgistes, paysans, commerçants, artisans ... et même pour certains chômeurs, écrit-il. Ils ont laissé un vide douloureux dans leurs familles, dans leur entourage. Celles et ceux qui attendaient vainement leur retour ne recevaient en échange de leur sacrifice qu'une seule réponse laconique et anonyme : « Mort pour la France! ».

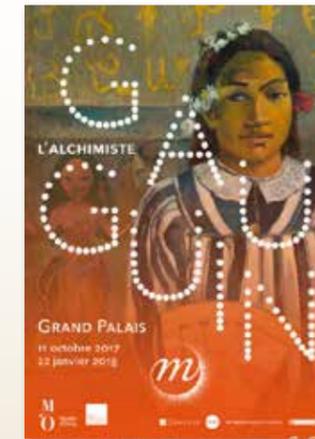
Dans l'installation de l'Abbaye de l'Épau, le spectateur est plongé au cœur du conflit aux côtés des belligérants. Un long couloir mène aux salles d'exposition, tranchée symbolique où sont présentées les planches illustrant les combats. La dernière salle met en exergue une valeur essentielle chez Tardi : la dénonciation de la guerre et de son absurdité à travers des propos très antimilitaristes. Il nous captive lorsqu'il expose sa vision du pacifisme et son engagement en faveur de la paix entre les peuples. Notons que certaines images sont susceptibles de heurter la sensibilité des plus jeunes. C'est dire. (L'exposition est déconseillée aux moins de 12 ans.)

Un ouvrage est proposé aux visiteurs. Il contient un CD de Dominique Grange, auteur-compositeur-chanteuse de textes indissociables du livre. ■

Jean-Claude Santier

Du 22 octobre 2017 au 11 mars 2018 à l'abbaye royale de l'Épau- le Mans.

Paul Gauguin, l'Alchimiste au Grand Palais



Sans doute l'un des peintres français les plus remarquables de la fin du XIXème siècle, Paul Gauguin est reconnu comme un précurseur de l'art moderne, et l'exposition montre bien son étonnante carrière où il a exploré les techniques les plus diverses en peinture, dessin, gravure, sculpture, céramique, à l'épreuve de la matière. A travers de plus de 230 œuvres, dont 54 peintures, 35 sculptures, 29 céramiques, 14 blocs de bois et 67 gravures, on découvre un artiste jouant sur la répétition des thématiques et de motifs récurrents dans divers matériaux.

L'exposition ne cesse de montrer à quel point Gauguin déclinait ses motifs de la peinture à la boue, en passant par le bois, le grès ou encore la céramique. Autodidacte confirmé, il a toujours ajouté de nouvelles cordes à son arc, grâce à ses voyages. Ainsi, ses ascendances péruviennes auraient guidé son intérêt pour les sociétés extra-occidentales, comme celles des îles Marquises ou Tahiti.

D'où venait-il, qui était-il, où est-il allé? A la manière du titre de sa toile-manifeste, l'artiste fut-il le grand maudit, ce mythe noir de l'histoire de l'art avec son éphémère compagnon Van Gogh dont la mémoire le hantait tant.

Pour y voir clair, on ne peut pas spéculer ou lui faire dire ce qu'il ne pensait pas, mais dans ses carnets de voyage il se plaint beaucoup: « Depuis mon enfance le malheur s'acharne sur moi, jamais une chance, jamais une joie » d'un ton fataliste, dépressif.

Ceci explique ses pastorales, paysages, natures mortes, cet art expressionniste idôlatré, les couleurs vives, la complexité de lumières qui viennent d'abord de l'intérieur plutôt que d'un sauvage idéalisé.

Certes, on connaît Gauguin traquant le primitif et le naturel à Pont-Aven, Arles, mais en Polynésie, cela paraît être le bonheur d'y vivre. Mais non, ses séjours lointains sont souvent vécu comme on se retire sur l'Aventin. Ses allers-retours et ses liens épistolaires ont en réalité été fréquents, et il a toujours gardé un œil sur Paris, ses galeristes, le marché en attendant cet argent qui n'arrivait pas.

C'était un suicidé de la société, bouc émissaire, parfois responsable de son malheur, de ses échecs, en franc-tireur agissant depuis les marges, hors les convenances.

Il y a chez cet artiste une volonté, qui peut devenir ambiguë quand il s'attaque et semble revenir à ses souvenirs de jeunesse par le japonisme, l'art égyptien, les vitraux du Moyen-Age, ce symbolisme ésotérique qui n'hésite pas à faire feu de tout bois, à commencer par les bois les plus exotiques, et qui culminera dans ses huiles, lui permettant de triompher au-delà de toute espérance, mais après sa mort.

C'est là toute l'ambiguïté du personnage Gauguin, qui ne sait jamais contenté de ses pincesaux et n'a cessé de frotter son génie artistique au travail de cette matière qu'il a façonné au gré de ses foisonnantes idées. ■

Jean-Claude Santier

Gauguin-l'Alchimiste Grand-Palais du 11 Octobre 2017 au 23 Janvier 2018 - Photo Jean-Claude Santier

En visite



Les membres du Sipp, s'essayaient à la présentation sur le fameux fond vert.

À droite, Fabienne Amiach.

Invitation du SJPP à France Télévision

Le guide officiel de France Télévisions nous a permis d'accéder aux locaux à la demande de Jean-Claude Santier dès 10 heures du matin et la visite s'est terminée après le journal de la mi-journée de France 3 présentée par Émilie Tran Nguyen, nouveau visage de France 3 au 12-13 pour rajeunir la chaîne pour cette tranche horaire d'informations.

Les premières découvertes pour certains des accompagnants ont été la visite du nouveau desk et du plateau annexe de France-Info, et du grand plateau qui vient d'être inauguré par Anne-Sophie Lapix début Septembre, celui de France

3, et du tournage de certaines émissions, mais aussi la fabrication, les visites des régies, des studios de voix off, ou commentaires des sujets, arrivant de l'étranger, passant dans le prompteur du journal, les salles de maquillage, bref tout ce qui concourt au produit fini, dans un timing et une précision d'orfèvre.

Nous avons eu la chance de rencontrer Fabienne Amiach qui non seulement est une journaliste mais aussi populaire et magistrale présentatrice de la météo où elle excelle.

Elle a bien voulu encourager le SJPP par quelques mots.

Très pédagogue et attachée à la transmission des savoirs, elle nous a dressé un historique de la fonction et fait participer à des répétitions personnelles, où nous avons constaté avec humilité le chemin à parcourir pour effectuer cette présentation en moins de trois minutes avec la gestuelle y afférent sur un fond vert.

Deux groupes ont été formés au choix des participants pour se trouver en plateau ou régie et après 13 heures cette visite s'est terminée ce 4 Octobre et il me semble avec satisfaction. ■

Jean-Claude Santier

À lire

Requins, caniches et autres mystificateurs, promenade guidée dans l'univers des combines de l'art contemporain

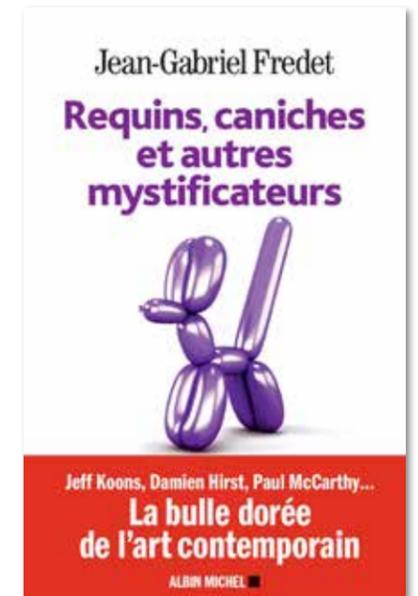
Notre confrère Jean-Gabriel Fredet (éditorialiste à *Challenges*) publie chez Albin Michel un ouvrage tristement amusant et financièrement inquiétant sur les coulisses de l'art contemporain. Le sujet préoccupe d'évidence les amateurs d'art que sont les lecteurs du Bulletin. L'auteur ne se prononce pas sur l'esthétique du requin plongé dans le formol par Damien Hirst, ni sur la beauté des caniches en baudruche fabriqués par Jeff Koons. Il préfère observer la nage des vrais requins de la finance, ceux qui réussissent à vendre ce genre de produits à des dizaines de millions de dollars. Et d'analyser les remugles qui remontent des soutes où s'échafaudent le gonflage des prix déments que paieront collectionneurs ou spéculateurs, les *specullectors*, pour les caniches et autres *Balloon Dogs* gonflés à l'air comprimé.

Pour démonter les mécanismes de la formation du prix des « œuvres » qui peuplent désormais les centaines de musées d'art contemporain existant de par le monde, J-G Fredet s'appuie sur les meilleurs travaux des économistes, sociologues et fiscalistes dont le marché de l'art moderne est le sujet de recherche. Puis il dresse avec mordant le portrait des plus célèbres acteurs du système en décrivant avec précision leurs méthodes et combines. Galeristes tel Larry Gagosian (Gogo pour les intimes) qui fabriquent des carrières époustouflantes d'artistes. Acheteurs compulsifs tel la Sheikha al-Thani, fille de l'ancien Sheikh du Qatar, qui veut rivaliser par la magie des milliards de dollars, avec les plus grands musées. Nouveaux (très fortunés) bourgeois gentilshommes russes ou chinois pour qui accrocher au mur de leur salon un tableau au mieux de sa forme financière est le meilleur signe de *distinction*, comme dit le sociologue. Sociétés de ventes aux enchères (Sotheby's,

Christie's...) condamnées à d'étranges contorsions sur les prix de réserve et les prix garantis, pour maintenir la cote de leurs artistes, et par là leurs propres bilans parfois très flageolants.

Nul besoin de courir à Bâle (*l'Art Basel* est la plus solide des foires d'art contemporain), à la Biennale de Venise ou à la FIAC, (il y a plus de mille cinq cents foires artistiques dans le monde) pour assister au ballet de ces danseurs. Nous avons en France deux des plus grands compétiteurs sur le ring de la création moderne (ou de la provocation artistique comme on voudra) : Bernard Arnaud et François Pinault. Nos deux *tycoons* ont en commun d'avoir innové dans l'interconnexion de toutes les facettes du marché de l'art : collections privées, musées, maison d'enchères. Mieux, ils ont inventé l'utilisation de l'art pour vendre de la mode et de la mode pour vendre de l'art. Qui n'a noté que les derniers sacs à main de LVMH sont décorés de reproductions de tableaux classiques (Monet, Turner, Gauguin...). Mais de reproductions choisies par.... Jeff Koons ! *Monet makes money* pourrait dire encore Andy Warhol dont la forte parole « *good business is the best art* » demeure aussi célèbre que ses portraits multiples de Marilyn, Jackie, et Mao.

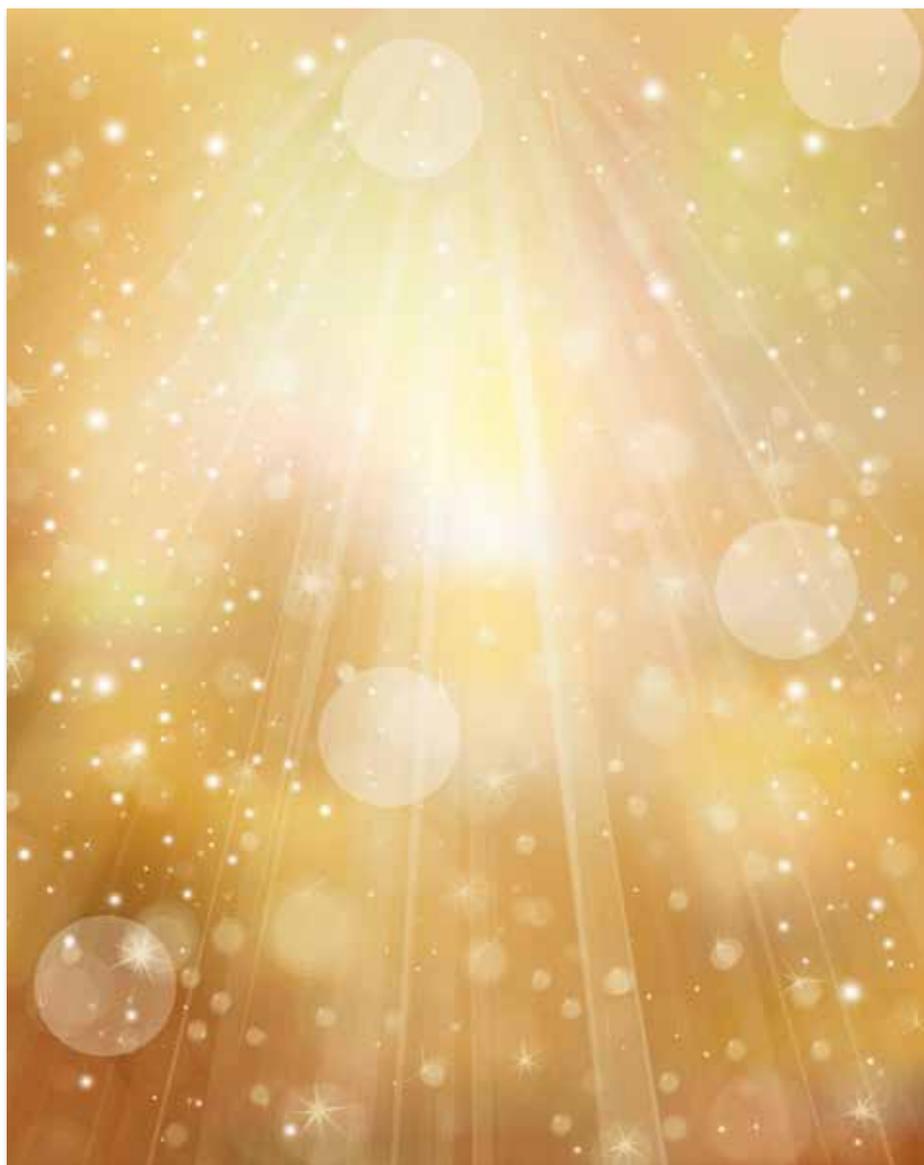
L'étrange marché de l'art contemporain est devenu une sorte d'économie largement souterraine. Il est risqué d'y mettre les doigts mais on peut en contempler les méandres et les machineries secrètes en étant piloté par un guide bien informé. C'est le rôle que se propose Fredet ; il nous conduit dans une jungle scintillante, peuplée d'une faune de peuples arty aussi pittoresques que sont les galeries, les conservateurs (il est plus moderne de dire curateurs), les art-flippers (spécialistes de l'achat-vente rapide). Et parfois, pourquoi pas, d'assister au développement sympathiques d'ar-



tistes somme toute talentueux? L'épais livre « Requins, caniches et autres mystificateurs » éclaire la « bulle » de l'art contemporain et soulève la question classique : quand éclatera-t-elle ? ■

R.F. Bizet

Requins, caniches et autres mystificateurs, Jean-Gabriel Fredet Albin Michel, 360 pages, 22 €.



**Le sjpp vous souhaite
une lumineuse année 2018**



www.sjpp.fr